

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 29 AVRIL 2019

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le lundi 29 avril 2019, à 19 h 12 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Est également présent :

M^e Daniel Martineau, greffier

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 12, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

2019-138

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme soumis.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Un document de renonciation à l'avis de convocation a été dûment signé par tous les membres du conseil municipal, attestant que ces derniers consentent à la tenue de cette séance extraordinaire conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*.

PROPOSITIONS

2019-139

DIRECTION GÉNÉRALE — ENTENTE — FIN D'EMPLOI

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

DE ratifier l'entente de fin d'emploi du 29 avril 2019 signée par Mme Caroline Tremblay, directrice générale et l'employé portant le matricule 523;

QUE la somme requise soit puisée sur le poste budgétaire 02-320-00-141.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

2019-140

MAINLEVÉE — KENWORTH

CONSIDÉRANT l'exigence du créancier hypothécaire;

CONSIDÉRANT QUE le permis est délivré;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont débuté;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer un acte par lequel la Ville accorde mainlevée totale pure et simple et consent à la radiation de tous les droits de résolution pouvant exister en sa faveur aux termes de l'acte de vente consenti à Kenworth Québec inc. et publié au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Portneuf, le 15 octobre 2018, sous le numéro 24 193 814.

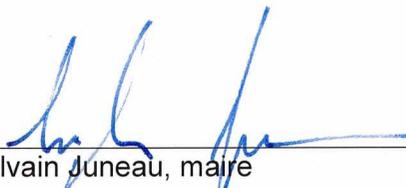
Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 19 h 14.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier